

Protection des eaux de baignade dans la baie de Granville – Jullouville : 20 ans d'histoire et zoom sur le projet Life Environnement

Gérard DIEUDONNE

Président du Syndicat Mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais
S.M.B.C.G – Mairie de Granville – Cours Jonville – BP 409 – 50 404 Granville Cédex

Nathalie GENIN

Chargée de mission au Syndicat Mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais
S.M.B.C.G – Mairie de Granville – Cours Jonville – BP 409 – 50 404 Granville Cédex
nathalie.genin@ville-granville.fr (02.33.91.30.27 / 06.84.77.69.11)

Situé dans le sud du département de la Manche, le territoire des Côtiers Granvillais constitue la partie nord de cet ensemble d'exception qu'est la baie du Mont Saint-Michel. Au sein de ce grand ensemble, seuls les territoires situés aux extrémités ouest (Région de Cancale en Bretagne) et nord (Région de Granville en Basse-Normandie) sont dotés sur leur frange littorale, de sites adaptés à la pratique des activités de loisirs (baignade et pêche à pied), la petite baie étant constituée d'habitats à haute valeur patrimoniale. Sur le territoire des Côtiers granvillais, ces activités sont issues de la tradition balnéaire dont les empreintes restent aujourd'hui encore visible au travers de l'architecture (Villas balnéaires) et de cette voie ferrée qui en reliant Granville à la capitale a offert, notamment depuis l'institution des congés payés, la possibilité au plus grand nombre d'accéder à ces aires de loisirs pour bénéficier des vertus des eaux littorales. L'estran du territoire des Côtiers granvillais ne constitue pas uniquement un espace dédié aux activités de loisirs. Sa configuration a permis aux activités conchylicoles de se développer, notamment, et à l'image de la Côte Ouest du Cotentin, aux débouchés de ces zones de transition entre la terre et la mer que sont les havres.

Sur ce territoire tourné vers la mer comme en témoigne ses activités et son linéaire de côtes, la qualité des eaux littorales constitue un enjeu sanitaire et économique de toute première importance. La reconquête de la qualité de l'eau est une histoire de longue date. Elle a débuté, il y a vingt ans, à la fin des années 80. Cette reconquête a nécessité d'utiliser différentes échelles territoriales d'intervention, en fonction des sources de contamination visées et de l'organisation retenue pour l'exercice des compétences. C'est ainsi que sont intervenues en tout premier lieu, les collectivités détenant la compétence de collecte des eaux usées, puis celles chargées du traitement des eaux usées. La très forte vulnérabilité des sites d'usages situés dans la baie de Granville – Jullouville a conduit les collectivités à aller plus loin, en s'attelant à la résorption des foyers de pollution situés dans l'arrière pays littoral. Pour se faire, les élus ont souhaité créer une collectivité totalement dédiée aux opérations de reconquête de la qualité de l'eau, en lui donnant les limites géographiques qui s'imposent pour pouvoir prétendre à l'obtention de gains environnementaux à savoir celles des bassins versants. Le syndicat, né de cette volonté politique locale, et portant la dénomination de Syndicat Mixte des Bassins versants des Côtiers granvillais effectue pour le compte de ses membres les travaux d'aménagement et d'entretien de rivières ainsi que la mise en place des démarches transversales de reconquête de la qualité de l'eau, impliquant l'ensemble des acteurs locaux.

Pour mener à bien ces programmes d'actions, les collectivités ont bénéficié non seulement du soutien de l'Agence de l'Eau Seine – Normandie par le biais des outils contractuels qu'elle a mis à leur disposition (Contrats d'agglomération et contrat de territoire), mais également de celui du département de la Manche et de la région Basse Normandie. Au total, ce sont plus de 46 millions d'euros qui auront été investis sur ce territoire au cours des ces 20 dernières

années. Ces investissements ont permis d'obtenir un gain environnemental significatif, le taux de non conformités sur les 10 plages de la Baie de Granville – Jullouville étant passé de 37% pour la période 1990-1999 à 8% sur la période 2000-2008.

Ce résultat aurait pu constituer une finalité en soi, si toutefois les collectivités n'avaient pas souhaité poursuivre leurs efforts pour stabiliser cette situation, et si en parallèle, la refonte de la directive des eaux de baignade n'avait pas été engagée.

Ce sont ces deux raisons qui ont conduit le Syndicat Mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais à s'engager et à porter un projet Life Environnement dédié à la qualité des eaux littorales (2006-2009), le projet Mareclean. L'objectif principal de ce projet a consisté à développer une méthode permettant aux acteurs des territoires littoraux de disposer d'une hiérarchisation des sources de contamination et des points de rejets, utile à la définition des priorités en terme d'intervention et à l'élaboration des profils de vulnérabilité, introduits par la Nouvelle directive des eaux de baignade. Cet exercice de hiérarchisation constitue une étape essentielle pour les collectivités désireuses d'engager des actions leur permettant de pouvoir prétendre, à terme, à l'obtention d'amélioration de la qualité sanitaire de leurs eaux littorales. Il pourra, par ailleurs, être d'une utilité notable aux partenaires financiers pour la définition de leur politique de soutien et permettra à l'ensemble des acteurs publics de s'assurer d'une utilisation à bon escient des deniers publics. Plusieurs outils ont été développés dans le cadre de ce projet, avec pour objectif au final de favoriser la mise en place d'une gestion active et d'assurer une prévention durable de la qualité des eaux littorales.